UN MEURTRE BIZARRE

Roman Policier

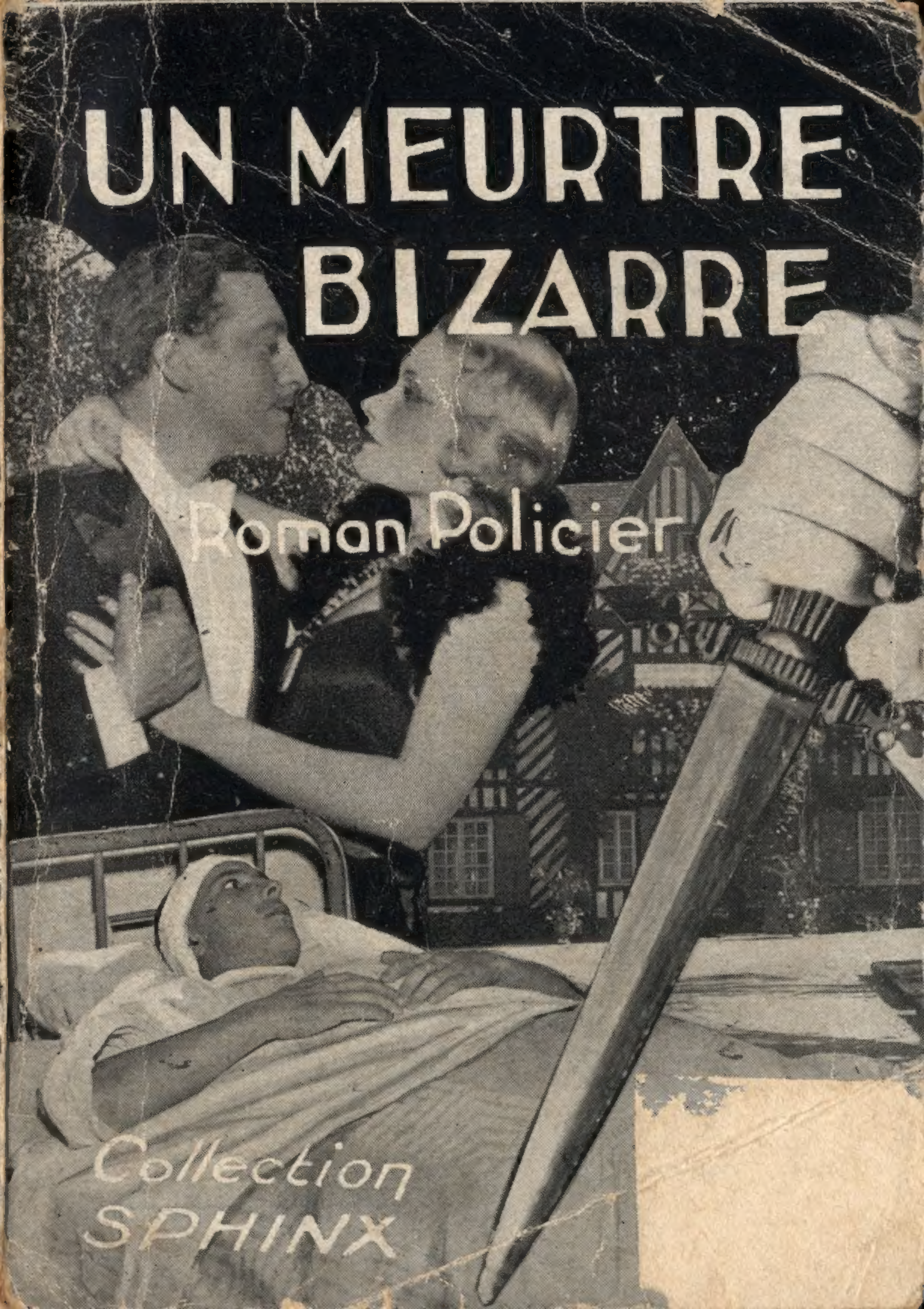

Collection SPHINX

UN MEURTRE BIZARRE

UN MEURTRE BIZARRE

par Jack RIVER

CHAPITRE PREMIER

Paul Digoin descendit à la gare de Saint-Germain-en-Laye à minuit et demie exactement, du train du théâtre, comme on l'appelle.

La nuit était belle et claire, illuminée de millions d'étoiles, il faisait bon respirer l'air pur de la forêt toute proche, mais le jeune homme ne prêtait nullement attention à la splendeur du ciel, pas plus qu'il ne daigna jeter le moindre regard au château reconstruit par François Ier, où flottent cependant tant de souvenirs historiques, et dont les clochetons se découpaient en noires silhouettes sur le bleu clair de la nuit.

Le jeune homme semblait préoccupé ; il jetait sans cesse autour de lui des regards méfiants comme s'il eut craint d'être suivi ; mais personne ne prêtait attention à lui parmi cette centaine de personnes qui après avoir passé une soirée à l'Opéra ou au Théâtre Français regagnaient leurs demeures.

Du reste, Paul Digoin ne tarda pas à se trouver seul ; il pressa encore le pas s'arrêta devant une petite villa assez isolée.

Il tourna le bouton, traversa le minuscule jardinet, monta les trois marches et ouvrit la porte.

Le commutateur se trouvait à sa droite ; sa

main ne tâtonna pas longtemps pour le trouver ; et, l'ampoule du plafond s'étant allumée, il se trouva dans une sorte de couloir assez vaste et qui devait servir d'antichambre.

Après s'être débarrassée de son imperméable, de son chapeau, il enleva ses chaussures et enfila ses pantoufles qui l'attendaient.

Il agissait sans faire de bruit, comme s'il eut craint de réveiller quelqu'un.

Il allait se diriger vers l'escalier qui se trouve au fond du couloir et qui le conduirait à sa chambre située au premier étage quand, sous une porte située à sa gauche, il aperçut une bande étroite de lumière qui brillait.

D'assez méchante humeur, il grommela entre ses dents.

— Tiens, il n'est pas encore couché... bien sûr, il est en train de m'attendre, et si je n'entre pas pour lui souhaiter le bonsoir et lui expliquer par là même toute ce que j'ai fait aujourd'hui, j'en aurai pour une semaine de reproches...

Il haussa les épaules comme un homme qui vient de prendre une décision.

— Tant pis, une corvée de plus.

Il frappa à la porte.

— Mon oncle...

Le silence seul lui répondit ; un silence hostile, effrayant.

— Mon oncle, c'est moi, Paul !

Il resta un moment, immobile : son cœur battait dans sa poitrine avec une force redoublée. Pour se donner du courage, il prononça tout haut.

— Et ce sombre idiot de Fulbert qui n'est pas là non plus ; il a fallu aussi qu'il profite de ce

que je sorte pour en faire autant : vieux crêtin, va !

Il détestait Fulbert, le vieux et unique domestique de son oncle, parce qu'il y avait plus de vingt ans qu'il le servait et qu'il était aussi maniaque que son maître.

Il avait coutume de répéter.

— Ces vieux toqués vont bien ensemble ; ils font la paire, et je suis sûr que le père Benjamin Perlond aime mieux son domestique que son neveu !

Paul Digoin frappa une troisième fois, plus fort encore : le silence de cette vieille villa commençait à lui taper sur les nerfs.

— Voyons mon oncle, répondez-moi, c'est moi, votre neveu Paul !

Il aurait très bien pu tourner le bouton, pénétrer dans le bureau où son oncle devait se livrer à quelque obscure besogne d'écriture et de calcul, mais il s'était un jour attiré une trop sanglante réprimande, ayant agi ainsi, pour avoir envie de recommencer : « Je te défends formellement d'entrer dans mon bureau sans que je t'y aie invité, que je n'aie plus à te le répéter !

Mais vraiment, ce soir le silence devenait par trop insolite : peut être son oncle s'était-il trouvé mal ; ce sont des choses qui arrivent quand on a dépassé la soixantaine...

Paul frappa une dernière fois, plus vigoureusement, de son poing fermé, puis, haussant les épaules, il se décida à tourner le bouton.

— Zut ! arrivera ce qui arrivera !

Sur le seuil du vaste bureau, meublé d'une large table, d'une bibliothèque et d'un classeur, il

s'arrêta net, le cri qu'il voulut pousser s'arrêtant dans sa gorge.

Le corps de son oncle gisait sur le parquet, la face tournée vers le plafond; il portait une horrible blessure, à la gorge d'où le sang avait abondamment coulé.

Paul Digoin resta un long moment immobile, comme s'il ne pouvait détacher ses yeux de ce lugubre spectacle ; le visage blême inondé d'une sueur glacée, les mains tremblantes.

Puis la réaction se fit, violente, soudaine, avec une brusquerie de décharge électrique.

Il fit demi-tour, se rua dans le couloir, traversa le jardinet en trombe, se mit à courir dans les rues en hurlant, d'une voix que la frayeur rendait terriblement aiguë.

— Au secours, au secours, on a assassiné mon oncle !

***

Paul Digoin, âgé de vingt-quatre ans, habitait chez son oncle Benjamin Perloud depuis qu'il était devenu orphelin, c'est-à-dire depuis quatre ans.

Le vieux père Perloud était un original : célibataire plein de tics et de manies, il était de caractère acariâtre et insupportable, et une seule personne trouvait grâce à ses yeux, son vieux domestique Fulbert, presque aussi âgé que lui puisqu'il avait soixante ans, et qui le servait depuis près d'un quart de siècle.

C'est dire combien l'arrivée de ce jeune homme — ce gamin presque — dans ce ménage de vieux garçons acariâtres et bilieux avait produit l'effet

désastreux d'un roquet tapageur et remuant au milieu d'un jeu de quilles.

Sa vie s'ouvrait magnifique et pleine de promesses pour Paul, et il avait soif d'amusements, soif de rire, de chanter, de faire un peu la noce ; et voilà qu'il tombait dans la compagnie de deux vieilles momies qui parlaient à voix basse, marchaient à pas feutrés...

Il y avait un tas de choses qu'il ne fallait pas faire, de mots qu'il était interdit de prononcer, de gestes dont il fallait s'abstenir rigoureusement, sous peine de s'attirer, d'une voix glaciale, les plus sanglants reproches : « Paul, je t'ai défendu de faire ceci, de dire cela... !!

Et Fulbert qui l'épiait, qui allait tout répéter à son maître...

Ah ! si Paul avait eu un peu d'argent ; s'il avait seulement gagné convenablement sa vie, avec quelle joie il aurait abandonné la villa de Saint-Germain et serait allé vivre à Paris, mais cela même lui était interdit, et pour longtemps encore...

Il travaillait chez un notaire qui le payait plus que chichement, et il n'était pas à la veille de pouvoir seulement louer la plus banale des chambres d'hôtel où, au moins, il aurait été libre.

Mais ce n'était pas le cas : son oncle était avare — encore une charmante qualité de plus ! — et c'était en rechignant qu'il lui allouait, de temps en temps, un billet de cinquante francs pour passer son dimanche.

Cinquante francs ! Une fois son train payé, un paquet de cigarettes et une place de cinéma, il

ne restait même plus à Paul de quoi s'offrir un demi à la terrasse d'un café des Boulevards !

Quand à sortir le soir, il valait mieux n'y pas songer...

Pourtant ce jour-là, ce jour qui devait finir d'une façon si tragique, le jeune homme avait réussi un tour de force : cinquante francs de supplément et la permission de se rendre à Paris pour aller au théâtre en soirée : une représentation de l'*Avare*, de Molière, au théâtre de l'Atelier, avec Charles Dullin.

L'oncle avait grommelé en extirpant son billet de cinquante francs.

— Si c'est pour aller voir jouer du classique, je veux bien ; mais combien vas-tu payer ta place?

— Dix francs seulement, mon oncle, j'ai un billet de faveur...

Il l'avait montré, ce billet, un petit rectangle de papier bleu.

— C'est bon, mais tâche de ne pas rentrer trop tard et de ne pas faire de bruit... il y a aussi Fulbert qui sera absent, il doit aller à Maisons-Laffitte chez ses vieux amis et je ne sais pas à quelle heure il rentrera...

— Oui mon oncle, aussitôt le spectacle terminé, je saute à la gare Saint-Lazare et je prends le train.

Paul avait tenu parole ; mais quel macabre spectacle l'attendait à son retour !...

***

Paul n'avait pas fait cent mètres dans les rues désertes de Saint-Germain qu'il heurta, sans les voir, deux agents cyclistes qui effectuaient leur ronde.

L'échange d'explications fut plutôt confus, tant

était grande l'émotion du jeune homme, mais enfin les représentants de l'autorité avaient fini par comprendre qu'un crime avait été commis, et que, dans une villa voisine, gisait un cadavre.

Quand ils arrivèrent à la villa tragique, une heure sonnait.

— Diable, dit l'un des agents en contemplant le corps du seuil du bureau, il a été proprement tué, si j'ose ainsi dire...

Il en était là de ses réflexions quand la porte du jardinet grinça, puis un homme apparut sur le seuil : c'était Fulbert, le vieux domestique, qui avait passé la soirée chez des amis à Maisons-Laffitte.

Il avait vu les vélos des agents dans le jardin, et, pressentant quelque drame, se hâtait, montrant un visage soucieux.

— D'où venez-vous ? demanda l'un des agents.

— De Maisons-Laffitte, où j'étais chez des amis... mais qu'est-ce qui se passe ?

L'autre agent, un grand au visage rubicond haussa les épaules.

— Il se passe qu'on vient de trouver votre patron assassiné dans son cabinet de travail : tenez, regardez ; mais n'entrez pas, il ne faut toucher à rien, avant que M. le Commissaire ait été averti...

Fulbert jeta un regard dans le bureau, contemplant le corps de son vieux maître, puis un long gémissement s'échappa de sa poitrine.

— Monsieur... ils l'ont tué... ils ont réussi à le tuer...

Se tournant vers Paul, il reprit avec force.

— Cela fait pourtant des années que je lui dis de se méfier, de se méfier d'eux, mais il ne vou-

lait pas m'écouter, il ne voulait en faire qu'à sa tête ; pourtant, j'avais raison, ils ont fini par le tuer !

L'agent à figure rubiconde échangea un regard avec son collègue.

— Qui, « *ils* » ; que voulez-vous dire ?

Fulbert pointa un index accusateur.

— Là, nos voisins, les Deglorre; il n'y a qu'eux qui aient pu assassiner Monsieur ; il y a assez longtemps qu'ils lui en voulaient, n'est-ce pas, M. Paul ?

Le jeune homme acquiesça d'un signe de tête.

— Je ne les accuse pas formellement d'avoir tué mon oncle, mais ce serait l'un d'eux, le mari, qui aurait fait le coup que ça ne m'étonnerait pas, mais pas du tout !

II

Le lendemain, le commissaire Paul Marinier commençait son enquête.

Il n'avait pas tarder à retrouver l'arme du crime, un poignard à large lame dont Benjamin Perloud, la victime, se servait pour décacheter son courrier, couper les pages de ses livres, et qui se trouvait toujours sur son bureau.

Le coup avait tranché la carotide ; le malheureux, qui devait se tenir debout près de son bureau au moment où il avait été frappé, n'avait donc eu la possibilité ni de se défendre, ni d'appeler à l'aide.

Le motif du crime ? Il était assez difficile à démêler ; car, si les papiers du bureau gisaient en désordre sur le sol, si les tiroirs avaient été ouverts et fouillés, si le classeur était ouvert, par

contre, l'assassin avait omis d'emporter un superbe chronomètre en or qui se trouvait dans le gousset de la victime, ni d'enlever la bague ornée d'un magnifique diamant qui ornait son petit doigt et qui représentait une petite fortune.

Pourtant, le policier ne tarda pas à retrouver, gisant sur le tapis, le portefeuille de la victime : il contenait bien quelques papiers sans importance, mais pas le moindre billet de banque.

— Crime ayant le vol pour mobile, murmura l'Inspecteur Guerlier qui secondait Marinier dans son enquête ; mais commis par un débutant...

— Qui te fait croire cela ?

— Dame, un professionnel n'aurait pas laissé cette montre, ni ce diamant, ni ces bibelots dans cette vitrine, et qui représentent pourtant une certaine valeur : ce sont des objets que l'on peut toujours *fourguer*...

— Bien sûr, bien sûr...

Méthodiquement Marinier poursuivit son enquête, en attendant l'arrivée du Parquet, du médecin légiste et du service de l'Identité judiciaire; les photographes qui allaient peut être arriver à faire apparaître les fameuses empreintes révélatrices, là, sur le manche de ce poignard, sur ces meubles, sur le bouton de cette porte.

Marinier se rendit vite compte que l'assassin n'avait eu aucune difficulté pour entrer dans la villa : aucune serrure n'était forcée, les fenêtres étant intactes.

— Ou bien, conclut-il ; l'assassin possédait une clé qui lui a permis d'entrer dans la villa, ou bien, il a sonné, et c'est le malheureux qui sera allé lui ouvrir, introduisant ainsi son propre meurtrier.

En attendant l'arrivée des magistrats, il s'installa dans la salle à manger et se mit en devoir de commencer son interrogatoire.

Ce fut Paul Digoin qu'il fit appeler le premier.

— Mon ami, racontez-moi comment vous avez découvert le cadavre de votre oncle.

Le jeune homme, qui avait passé une nuit blanche, était encore mal remis de ses émotions, et ce fut d'une voix mal assurée qu'il commença.

— Voilà, je revenais par le train qui arrive à Saint-Germain à minuit et demie ; j'ai vu de la lumière sous la porte du bureau : j'ai frappé plusieurs fois ; mon oncle ne me répondant pas, j'ai ouvert la porte, et j'ai vu...

Ses yeux reflétèrent une intense horreur au souvenir de ce spectacle.

— Alors, j'ai couru... jusqu'au moment où j'ai rencontré des agents.

— A quelle heure aviez-vous quitté la villa ?

— A sept heures, j'ai pris le train de sept heures dix, après avoir dîné, car je devais aller au théâtre de l'Atelier.

— Ce poignard, avec lequel votre oncle a été tué ; est-ce que vous le connaissiez ?

— Oui, il se trouvait toujours sur son bureau.

— Est-ce que vous vous en êtes quelquefois servi ?

— Non, jamais, mon oncle n'admettait pas que je touche aucun des objets qui se trouvent dans ce bureau, ni à rien autre, du reste...

Ces derniers mots avaient été prononcés avec une visible amertume, mais Marinier fit semblant de ne pas s'en apercevoir.

— Est-ce qu'à votre connaissance votre oncle avait de l'argent dans son portefeuille ?

— Oui, quand il m'a donné mes cinquante francs, j'ai aperçu plusieurs billets de cent francs.

— Avait-il d'autre argent caché ici ?

— Je n'en sais rien, mon oncle ne me tenait pas au courant de ces sortes de choses.

— C'est bon ; mais vous avez semblé vouloir accuser vos voisins du meurtre de votre oncle ; quels sont ces gens ?

Paul avala péniblement sa salive.

— M. et Mme Deglorre ; ils se disputaient constamment avec mon oncle, au sujet d'un tas de bêtises : une branche par dessus la clôture, un poste de radio qui fait trop de bruit ; que sais-je, moi... Deglorre est un homme coléreux, et je l'ai entendu plusieurs fois montrer le poing à mon oncle en lui criant : — Espèce de vieux chacal, un jour viendra où je te règlerai ton compte !

— Bref, vous accusez ce Deglorre d'avoir tué M. Perloud ?

Paul passa sa main sur son front moite.

— Je ne l'accuse pas ; je dis seulement ce que je sais, ce n'est plus tout à fait pareil.

— Alors, si ce n'est pas Deglorre qui a fait le coup, qui ça peut-il bien être, à votre avis ?

— Est-ce que je sais, moi !

— Votre oncle n'avait pas d'ennemis ?

Le jeune parut hésiter.

— Je l'ignore... mais peut-être en avait-il : il possédait un caractère tellement acariâtre que c'était très difficile de vivre en bons termes avec lui.

Le policier le fixa de ses yeux pénétrants.

— Ainsi, vous, est-ce que vous vous entendiez bien avec votre oncle ?

De blême qu'il était, Paul devint soudain écarlate.

— Mon oncle me supportait, et je faisais tout mon possible pour éviter ses reproches, ses récriminations... toujours injustifiées...

— C'est bon, je vous remercie ; mais ne vous éloignez pas trop, M. le Juge d'Instruction aura certainement quelques questions à vous poser dès son arrivée.

Fulbert fut introduit à son tour.

C'était un grand gaillard sec et maigre, son crâne dégarni, son visage osseux.

Il ne put rien apprendre à Marinier de ce qu'il ne savait déjà ; sinon qu'il avait quitté la villa dix minutes après Paul, c'est-à-dire à sept heures dix, qu'il était allé à bicyclette à Maisons-Laffitte qui se trouve éloignée de sept kilomètres, qu'il y avait passé la soirée chez des amis qui tenaient un bar-restaurant et qu'il était revenu vers une heure du matin.

— Quand je suis rentré à la villa, les agents se trouvaient déjà là.

— C'est exact ; mais vous souvenez-vous des paroles que vous avez prononcées devant ces mêmes agents ?

Fulbert redressa sa haute taille un peu courbée, et, solennellement :

— Oui, M. le Commissaire, et je suis prêt à les répéter devant n'importe qui : ce sont nos voisins, les Deglorre qui ont fait le coup !

— Quel motif auraient-ils eu de tuer votre maître ?

— Ils lui en voulaient à mort, et j'ai entendu plus d'une fois ce Deglorre menacer Monsieur de lui faire son affaire ; il criait : — Je te saignerai,

vieux chacal, et comme cela je pourrai enfin vivre en paix !

— Personne d'autre ne pouvait en vouloir à votre maître ?

Une ombre passa sur le visage de Fulbert, ombre vite dissipée.

— Je ne crois pas : sous des dehors un peu brusques, Monsieur était la bonté même.

— Est-ce que ces Deglorre sont riches ?

Fulbert eut une moue dubitative.

— Je n'en sais rien, mais sans être peut-être millionnaires, ils ne devaient manquer de rien ; la villa leur appartenait, et ils menaient un assez beau train de vie.

— Croyez-vous qu'ils auraient tué votre maître pour le voler ?

— Ça m'étonnerait, mais...

Les traits du domestique s'éclairerent comme s'il eut deviné quelque chose de très important.

— Pourquoi n'auraient-ils pas fait ça pour écarter les soupçons, pour qu'on les laisse tranquilles ?

— Nous verrons plus tard ; pour l'instant, veuillez passer dans la pièce voisine et ne pas vous éloigner, on aura encore besoin de vous.

Pendant que Marinier procédait à ces premiers interrogatoires, le service de l'Identité judiciaire avait fonctionné, et le médecin-légiste venait de procéder à son premier examen.

Il serra la main de Marinier qu'il connaissait de longue date.

— La mort a été causée au moyen d'une lame très coupante : le poignard retrouvé près du cadavre, et, l'artère carotide ayant été sectionnée, la victime s'est écroulée immédiatement.

A quelle heure, le meurtre, docteur ?

— Autant que je puisse préciser après un examen sommaire, entre neuf heures et dix heures du soir.

Marinier hocha la tête.

— Au moment où le malheureux se trouvait seul, c'est-à-dire pendant que son neveu et son domestique s'étaient absentés.

L'arrivée de M. Baratier, le juge d'Instruction interrompit ce colloque.

M. Baratier était un homme gros, rond et rose, et qui possédait la réputation de mener tambour battant les affaires qu'on lui confiait.

Il eut un assez long entretien avec Marinier, interrogea sommairement Paul et Fulbert ; puis, appelant un inspecteur, il lui ordonna.

— Allez donc dire aux époux Deglorre qui habitent le pavillon voisin de venir ici, j'aurais quelques questions à leur poser.

Une demi-heure plus tard, malgré leurs véhémentes protestations, malgré leurs serments d'innocence, les époux Deglorre étaient inculpés d'assassinat sur la personne de Benjamin Perloud, leur voisin.

Dès que la voiture qui les emmenait se fut éloignée, Baratier se tourna vers Marinier.

— Hein, mon bon Marinier, ça n'a pas été long à leur mettre la main au collet ; j'ai mené cette affaire là à une vitesse record !

Marinier possédait la réputation d'être doué d'une redoutable franchise. Cette fois encore il se montra égal à lui-même.

— Je suis sûre que vous vous êtes trompé, M. le Juge d'Instruction ; et dès demain soir, je me fais fort de vous apporter la preuve de l'innocence de ces deux malheureux.

Puis, ayant courtoisement salué le digne M. Baratier trop stupéfait pour lui répondre, il sortit.

III

Le commissaire Marinier tint parole : le lendemain soir, il pénétrait dans le bureau du Juge d'Instruction et lui déclarait.

— Monsieur, les époux Deglorre sont innocents du crime commis chez leur voisin.

— Comment pouvez-vous être si affirmatif ?

— Oh ! de la façon la plus simple : j'ai deux témoins qui affirment n'avoir point quitté les époux Deglorre pendant toute la soirée du crime, ces deux témoins ont dîné chez les Deglorre et n'en sont repartis qu'à minuit ,après être entrés chez eux un peu avant sept heures.

M. Baratier frappa nerveusement son bureau de son coupe-papier.

— Et qui sont ces témoins ?

— Le propre fils de Deglorre, Maurice, et un vieil ami de la famille, le colonel Costode ; je dois ajouter que Maurice Deglorre est élève à l'Ecole polytechnique.

— Vous les avez interrogés tous deux ·

— Tous deux, et je possède même leur déposition écrite, la voici.

Baratier eut une moue de contrariété qui s'effaça vite de son visage poupin.

— Tant mieux pour eux ; mais pourquoi diable n'ont-ils pas dit aussitôt qu'ils avaient chez eux ces deux personnes dont on ne peut suspecter la parole, au lieu de crier comme des putois

qu'ils étaient innocents, comme si les clameurs pouvaient prouver quelque chose !

— Dame, le Deglorre a la réputation d'être excessivement coléreux !

— Eh bien, j'espère que ce petit bain froid lui servira de leçon et qu'il ne menacera plus son voisin de le zigouiller comme un chacal !

Il prit une formule imprimée sur laquelle il traça quelques lignes.

— Dans une heure, ils seront libres, mais maintenant, mon garçon...

Il fixa Marinier de ses petits yeux devenus soudain très sérieux.

— Maintenant, mon cher ami, il faut me trouver le coupable, et vite, hein, tambour battant !

— Je ferai de mon mieux, M. le Juge d'Instruction, et j'espère réussir.

Une heure plus tard, Marinier se retrouvait à Saint-Germain.

A part un agent qui faisait les cents pas d'un air indifférent devant la porte, nul n'aurait pu soupçonner qu'un drame s'était déroulé à l'intérieur de cette villa à la si paisible apparence.

En route, Marinier avait mentalement mis son enquête au point : nulle part, on n'avait pu relever d'empreintes digitales, l'assassin ayant dû porter des gants ; des relations, des amis de la victime, on ne savait pas grand'chose : Benjamin Perloud vivait seul, ne recevant presque personne.

Son passé était obscur ; il s'était occupé de bourses, de journalisme financier, et il possédait une assez coquette fortune qui le mettait à l'abri du besoin ; il passait pour assez avare, et c'était tout.

Celui qui connaissait le mieux son existence

passée, Fulbert, qui le servait depuis plus de vingt ans, se refusait à parler, mais il s'y refusait d'une façon molle, inerte, qui décourageait l'enquêteur le plus patient, le plus obstiné : — Je ne sais rien sur mon maître, je n'étais que son valet de chambre...

Quand Marinier eut pénétré dans la villa, il vit Fulbert qui, tristement ,dans la cuisine, préparait son dîner.

Le domestique lui lança un regard sans expression.

— Bonjour, M. le Commissaire.

— Bonjour Fulbert ; j'aurais quelques questions à vous poser ; mais d'abord, où se trouve M. Paul ?

— M. Paul, le neveu de Monsieur ? Il est à Paris, il travaille chez son notaire ; du moins, je le suppose.

Marinier s'assit sur une chaise de bois blanc.

— Vous n'ignorez pas, Fulbert, que M. et Mme Deglorre, vos voisins, ont été reconnus innocents du crime dont on les accusait ; ce ne sont pas eux qui ont tué votre maître...

Tout en soulevant le couvercle de la marmite pour surveiller son ragoût, Fulbert répondit d'une voix neutre.

— Oui, je le sais, M. le Commissaire, et dans le fond, ça ne m'étonne pas : ce Deglorre devait être plus emporté que méchant.

— Alors, pourquoi l'avez-vous accusé si formellement ?

— Que voulez-vous, sous le coup de l'émotion : on venait de retrouver le cadravre de mon pauvre maître tout sanglant ; et je me souvenais tellement des cris de fureur de M. Deglorre que j'ai

cru, que tout le monde aurait cru à ma place...

Marinier hocha la tête.

— M. Paul, aussi, accusait vos voisins.

Une singulière lueur passa dans les yeux du domestique.

— Ah ! celui-là, il avait ses raisons...

— Que voulez-vous dire ?

Sa cuillère à la main, Fulbert se planta devant le policier.

— Je veux dire ceci : je crois maintenant que c'est M. Paul qui a assassiné son oncle !

Si cuirassé qu'il fut contre les surprises de ce genre, Marinier ne put s'empêcher de tressaillir.

— Eh ! voici une accusation bien grave... Et qui vous porte à la formuler ?... vous n'ignorez pas que le soir où le crime fut commis, M. Paul se trouvait à Paris, alors que vous étiez, vous à Maisons-Laffitte, chez des amis du moins, c'est ce que vous avez prétendu...

Le valet de chambre reposa sa cuillère, et, s'assit en face de Marinier.

— Pour moi, l'emploi de mon temps est vérifiable minute par minute : à sept heures et demie, je me trouvais chez mes amis qui tiennent un café-restaurant à Maisons-Laffitte ; j'ai aidé à servir au comptoir, dans la salle, vingt, trente personnes qui me connaissent pourront l'attester; je n'en suis parti qu'à minuit et demie; voici l'emploi de mon temps ; que M. Paul en fasse autant, et je suis prêt à m'incliner.

— Peut-être le pourra-t-il...

— Impossible, s'écria Fulbert avec véhémence; M. Paul a prétendu être allé au théâtre de l'Atelier avec un billet de faveur ; or, ce billet de fa-

veur, je l'ai retrouvé dans sa poche en brossant son veston, tenez, le voici !

Marinier prit le rectangle de papier bleu, tandis que son interlocuteur poursuivait.

— M. Paul n'est pas allé au théâtre ; il a très bien pu revenir ici, tuer son oncle, retourner à Paris et revenir par le dernier train : qui songerait à l'interroger, à le soupçonner ?

Le policier rangea le billet dans son portefeuille.

— Mais pourquoi aurait-il commis ce crime ?

— Pourquoi ?

Le visage de Fulbert exprima le plus profond dégoût.

— Je vais vous l'expliquer : M. Paul ne songeait qu'à s'amuser ; c'est un paresseux, et si Monsieur se fut laissé faire, il l'aurait complètement ruiné : il ne cessait de lui demander de l'argent pour ses fredaines ; mais Monsieur y mettait bon ordre ; alors, voyant cela, ce petit voyou a imaginé cette histoire : revenir pendant que je n'étais pas là, tuer son oncle, le voler, et attendre tranquillement que tout se tasse...

Marinier resta un moment silencieux, se balançant sur sa chaise.

— Est-ce que M. Paul doit revenir ce soir ?

— Oui, dans un quart d'heure, il sera là : il n'a jamais été aussi exact que depuis la mort de Monsieur.

— Eh bien, je l'interrogerai dès son retour, mais je vous demande de ne pas lui laisser soupçonner quoi que soit.

Fulbert alla baisser le gaz qui risquait de brûler son ragoût.

— Je serai muet comme une carpe, vous pouvez compter sur moi.

Les minutes passèrent, terriblement longues, puis la grille du jardin grinça, des pas firent crisser le sable de l'allée du petit jardinet, la porte se referma sur le vide sonore du couloir, et l'on entendit Paul qui sifflotait doucement en enlevant son imperméable, son chapeau : la mort de son oncle ne semblait pas l'avoir affecté outre mesure.

Marinier ouvrit la porte.

— M. Paul, je voudrais vous poser quelques questions, si vous le voulez bien, nous allons passer dans la salle à manger.

L'apparition subite du policier semblait avoir atterré le jeune homme, et il lui fallut opérer un violent effort sur lui-même pour se remettre. Enfin, il articula faiblement.

— Mais oui, je suis à vos ordres...

Quand ils furent assis en face l'un de l'autre, Marinier demanda.

— Pouvez-vous me donner l'emploi de votre temps le soir où votre oncle fut assassiné ?

Le visage de son interlocuteur devint couleur de cendre, mais il répondit néanmoins avec assez de naturel.

— Comme je vous l'ai dit, j'ai pris le train de sept heures dix; à la gare Saint-Lazare j'ai pris le métro et je suis descendu à Pigalle ; j'ai été au théâtre de l'Atelier où j'ai vu jouer l'*Avare*, avec Charles Dullin.

— C'est bien tout ce que vous avez fait ?

— Oui parbleu ; je n'avais pas le temps de faire autre chose...

Comme un boxeur qui lance un coup de poing

qui doit terrasser son adversaire, Marinier asséna.

— Vous mentez, le théâtre de l'Atelier n'a pas joué ce soir-là, par suite de la maladie d'une des artistes !

En réalité, il ne savait même pas ce que l'on jouait ce soir-là au théâtre de la place Dancourt, mais par ce subterfuge, il espérait voir le jeune homme se démonter. Son espoir ne fut pas déçu.

Paul se mit à trembler avec tant de violence que ses dents s'entre-choquèrent.

Lui posant sa lourde main sur l'épaule, Marinier articula.

— Vous feriez mieux de me dire la vérité ; vous n'êtes même pas allé au théâtre de l'Atelier, puisqu'on a retrouvé le billet dans votre poche : alors, qu'avez-vous fait entre sept heures et minuit et demie ?

— Je... je ne peux pas le dire...

— Sachez que votre refus de me répondre peut m'amener à vous accuser d'avoir tué votre oncle ?

— Je ne l'ai pas tué, je ne suis pas un meurtrier !

— Alors, qu'avez-vous fait entre sept heures et minuit et demie ?

— Je... je ne peux pas vous le dire...

— Vous refusez de vous expliquer ? Eh bien, moi, je vais vous donner l'emploi de votre temps: vous êtes parti d'ici comme pour prendre le train de sept heures dix, mais vous êtes resté à Saint-Germain ; vous avez attendu le soir, vous êtes ressorti et vous avez attendu le dernier train, le train des théâtres, et vous avez alors *découvert* le cadavre ; est-ce exact ?

Paul se leva et cria d'une voix aiguë, la même

voix qu'il avait eue le soir où il avait découvert le corps de son oncle et crié au secours.

— Ce n'est pas vrai, je n'ai pas tué mon oncle, ce n'est pas moi, et je suis allé à Paris '

— Qu'y avez-vous fait ?

— Je ne puis pas vous le dire !

— C'est donc que vous mentez !

Lourdement, Paul se laissa retomber sur sa chaise. Marinier se pencha vers lui.

— Paul Digoin, je vous arrête ; il faut me suivre ; si vous me promettez de ne pas chercher à vous échapper pendant le trajet d'ici à Paris, je ne vous mettrai pas les menottes.

— Je vous donne ma parole ; je ne ferai rien pour m'échapper, mais je vous jure que je suis innocent, ce n'est pas moi qui ai tué mon oncle !

IV

Devant le juge d'instruction, Paul Digoin n'avait rien voulu ajouter de plus à ses propos que cette sempiternelle réponse : « Ce que j'ai fait, je ne puis pas vous le dire ! »

A la fin du premier interrogatoire, le magistrat l'avait donc inculpé de meurtre sur la personne de son oncle, Benjamin Perloud.

Paulin Marinier avait immédiatement commencé son enquête ; laquelle avait pour but : « Quel était l'emploi du temps de Paul Digoin depuis le moment où le jeune homme était sorti de la villa, c'est-à-dire vers sept heures, jusqu'au moment où les agents l'avaient rencontré appelant au secours, après minuit et demie.

De deux choses l'une, ou bien le jeune homme était resté à Saint-Germain, ce qui aggravait sin-

gulièrement les charges qui pesaient sur lui, ou bien il s'était rendu à Paris comme il le prétendait.

Dans ce second cas, sa culpabilité était encore possible ; les trains qui se rendent de Saint-Germain à Paris, et vice-versa sont suffisamment nombreux pour qu'il ait eu le temps, entre sept heures et minuit et demie de venir accomplir son crime, de retourner ensuite tranquillement à Paris, et de ne revenir que le soir, par le dernier train, le train des théâtres...

Sans compter que par la route il eut été facile à Paul de revenir et de s'en retourner sans être remarqué.

A ses premières questions, le policier eut la joie de voir un coin du voile s'écarter. Paul avait bien pris le train de sept heures dix, l'employé de la gare était formel à ce sujet.

— Je connais trop bien ce jeune homme pour me tromper.

Il ne tarda pas à recueillir deux autres témoignages non moins importants : le boulanger et sa femme qui fournissaient de pain la villa avaient voyagé par le train des théâtres; eux aussi étaient formellement affirmatifs. Paul Digoin se trouvait dans le même wagon qu'eux.

— Vous êtes sûrs de ne pas vous tromper ? insista Marinier.

— Oh ! absolument certain, s'écria le boulanger : j'ai même remarqué que ce jeune homme était assis et qu'il aurait très bien pu céder sa place à ma femme qui est restée debout pendant tout le trajet n'est-ce pas, Noémie ?

Noémie corrobora avec chaleur.

— Oui, depuis quatre ans que je connais ce

jeune homme, vous pensez bien que je n'ai pas pu me tromper, je suis sûr que c'est bien lui !

Au bout de quatre jours de recherches et d'interrogatoires, Marinier n'en savait pas plus. Paul Digoin avait bien pris le train de sept heures dix pour Paris, et il était revenu par le dernier train, celui qui amène les voyageurs à Saint-Germain à minuit et demie.

Mais pendant ces quatre heures et demie, ce qu'avait pu faire le jeune homme demeurait un mystère...

A toutes les questions du juge d'Instruction, il se bornait à répondre, avec une obstination un peu exaspérante.

— Je ne puis pas dire ce que j'ai fait pendant ce temps-là !

— Eh bien, moi, je vais vous rafraîchir la mémoire : vous êtes revenu à Saint-Germain et vous avez assassiné votre oncle !

— Ce n'est pas vrai, je n'ai pas tué mon oncle, je ne suis pas un meurtrier !

— Alors, qu'avez-vous fait pendant tout ce temps-là, avouez-donc, cela vaudra mieux...

— Je n'ai rien à avouer, je suis innocent !

Et, sans une variante, l'interrogatoire continuait sur ce ton ; le digne M. Baratier, juge d'Instruction, s'efforçant de conserver son calme devant cette passivité qui l'exaspérait.

Pour Fulbert, Marinier avait chargé son second, Guerlier, de vérifier son alibi : une journée avait suffi à l'inspecteur pour se rendre compte que le domestique n'avait pas menti : de près de sept heures et demie du soir jusqu'à minuit et demie passée, vingt personnes dignes de foi pouvaient jurer l'avoir vu, avoir bavardé avec lui.

D'assez mauvaise humeur devant cette enquête qui stagnait lamentablement. Marinier pénétra dans son bureau et commença à dépouiller son courrier.

A la première lettre, il tressaillit de joie : venait-il de tomber au début d'une piste intéressante ?

Posément, il relut la lettre, elle était ainsi conçue.

« Monsieur.

« Je désire aider la police, mais je ne voudrais cependant pas que mon nom soit mêlé à cette affaire ni qu'une indiscrétion puisse être commise.

« J'habite au 3 bis de la rue du Rocher, près de la gare Saint-Lazare, sur le même palier que M. Benoit et Omer Passary.

« Or, le soir où le crime de Saint-Germain fut commis, un jeune homme vint sonner chez MM. Passary ; ce fut M. Benoit qui dût le recevoir : je juge d'après sa voix. Il devait être huit heures moins le quart.

« Une demi-heure plus tard, le jeune homme sortait, et j'entendis M. Benoit Passary qui criait, d'un accent irrité : « Fichez-moi le camp et tâchez de ne plus remettre les pieds ici !

« J'ai pu, à ce moment, apercevoir la tête du jeune homme, et je l'ai formellement reconnu quand j'ai vu sa photo dans le journal.

« Espérant que ma déposition pourra aider l'action de la Justice, veuillez agréer mes sincères salutations.

« Veuve Dumarre ».

« P.-S. — Il est bien entendu que mes voisins

ne doivent pas savoir tout cela, car ils se figureraient que je passe mon temps à les épier ».

Marinier ne put s'empêcher de sourire à ces derniers mots : « *Mes voisins se figureraient que je passe mon temps à les épier...* »

Il se représentait la veuve Dumarre se précipitant pour coller son oreille au trou de la serrure dès que quelqu'un pénétrait chez ses voisins, et épiant sa sortie afin d'essayer de comprendre les résultats de cette visite.

En d'autres temps, il n'aurait attaché nulle importance à ce qui n'était peut-être qu'un radotage, mais pour l'instant, il se frottait les mains avec une intense jubilation.

C'est que, dans le carnet d'adresses ayant appartenu à la victime, on relevait les noms et l'adresse d'Omer et de Benoit Passary.

Marinier sauta dans un taxi.

— Que soit bénie cette vieille commère qui a eu la bonne idée d'écouter aux portes et de me faire part de ce qu'elle avait surpris.

Dans la voiture qui l'emmenait rue du Rocher, il réfléchit.

— Quant à ces frères Passary, dont j'ignore les liens avec le défunt Perloud, je me demande pourquoi ils ont gardé un si obstiné silence au sujet de cette visite : que diable, le crime de Saint-Germain a fait assez de bruit, le nom de Benjamin Perloud et celui de Paul Digoin ont été imprimés en assez gros caractères pour que cela ait dû frapper des gens qui le connaissaient... enfin, nous verrons cela...

Dix minutes plus tard, Marinier se trouvait en présence des frères Passary.

Tous deux se ressemblaient étrangement :

grands, blêmes, des visages aux paupières fatiguées, des gestes las de vieillards : pourtant ils n'approchaient guère que de la cinquantaine.

S'ils furent ennuyés de la visite du policier, ils ne le montrèrent pas, et Benoit, qui semblait l'aîné, déclara après avoir jeté un coup d'œil sur la carte que lui tendait Marinier.

— M. le Commissaire, nous vous écoutons.

Marinier s'assit et commença.

— Vous connaissiez M. Benjamin Perloud, n'est-ce pas ?

Au cours de cet entretien, Benoit fut à peu près le seul à répondre, son frère Omer se contentant d'approuver de la tête.

— Oui, nous avons été autrefois en relation d'affaires avec lui, mais il y a bien douze à quinze ans de cela ; nous nous occupions de finances... de renseignements financiers... et nous avons été péniblement surpris de sa mort horrible.

— Et quand avez-vous appris son assassinat ?

— Ma foi, comme tout le monde, par les journaux : il y avait des années que nous n'entretenions plus de relations avec ce pauvre Perloud...

Marinier, la main dans la poche de son veston, tourmentait son étui à cigarettes, il avait une envie folle de fumer, mais il ne l'osait pas devant ces deux hommes aux yeux éteints, aux visages glabres.

— Est-ce que vous lui connaissiez des ennemis, pourriez-vous m'indiquer quelqu'un qui aurait des raisons particulières de lui en vouloir ?

— Ma foi non, personne...

— Personne, répéta Omer Passary en écho.

D'un air détaché, Marinier demanda :

— Connaissiez-vous son neveu, Paul Digoin ?

Une ombre passa sur le visage de Benoit ; puis, se décidant brusquement.

— Hélas oui, nous le connaissions ; et nous ne l'avions pas vu depuis bien longtemps, quand il est venu nous rendre visite... tenez, justement le soir où son malheureux oncle fut assassiné...

— Je vous demanderai de vous souvenir exactement de ses heures d'arrivée et de départ, ce qui est très important, ainsi que du but de sa visite, ces détails ayant une importance capitale.

Ce fut encore Benoit qui répondit de sa voix lasse qui semblait avoir peine à détacher les mots.

— Paul Digoin — cette petite crapule — est venu nous rendre visite vers huit heures moins vingt, huit heures moins dix ; il voulait faire du chantage, c'est-à-dire nous vendre des lettres qu'il avait volées à son oncle et qui présentaient pour nous un certain intérêt ; nous avons refusé avec indignation, et je n'ai pas tardé à mettre cette jeune crapule à la porte.

— Sans avoir accédé à son désir ?

— Bien entendu : du reste, ces lettres ne présentaient aucun intérêt à nos yeux et Paul Digoin s'en était exagéré l'importance.

— Quelle heure était-il quand ce jeune homme est sorti ?

Benoit consulta son frère de l'œil.

— Ma foi, l'entretien n'a pas duré plus d'une demi-heure, et quand j'ai mis ce vaurien à la porte, il pouvait être entre huit heures et quart et huit heures et demie.

Marinier se leva ; il en savait assez.

— Vous n'avez aucun détail supplémentaire à

m'apporter qui pourrait m'aider dans mon enquête ?

— A notre grand regret, non, monsieur...

Les deux frères l'accompagnèrent jusqu'à la porte. Sur le seuil, Omer demanda.

— Alors, Monsieur, ce serait ce jeune homme qui aurait tué son oncle ?

— Hélas, oui, je le crains...

Dans l'escalier, Marinier se hâta d'allumer une cigarette.

Maintenant, il savait de façon certaine que Paul Digoin avait été libre à huit heures et demie au plus tard ; qu'il avait très bien pu se rendre à la gare Saint-Lazare toute proche, y prendre le train pour Saint-Germain; et qu'en quatre heures, il avait largement eu le temps d'accomplir son forfait et de retourner à Paris pour y attendre tranquillement le train des théâtres qui lui ferait *découvrir* son crime ; manœuvre bien faite pour l'innocenter.

En se dirigeant à pied vers son domicile, le policier se répéta.

— Oui, les charges sont écrasantes... écrasantes...

V

Le lendemain, M. Baratier, le juge d'Instruction triomphait. Quand l'inculpé se trouva en face de lui, il lui demanda d'une voix doucereuse.

— Digoin, qu'avez-vous fait en sortant de la gare Saint-Lazare ?

— Je ne puis pas vous le dire...

— Eh bien, moi, je le sais : vous êtes allé rue du Rocher, au 3 *bis*, je précise...

Le jeune homme devint blanc comme un linge.

— Non. ce n'est pas vrai !

Imperturbable, une lueur de triomphe dans les yeux, Baratier poursuivit.

— Si, vous vous êtes rendu au n° 3 *bis* de la rue du Rocher, immeuble voisin de la gare Saint-Lazare, soit dit en passant, et vous avez rendu visite à MM. Passary frères ; est-ce que vous êtes toujours disposé à nier ?

Paul releva brusquement la tête.

— Eh bien, c'est exact, je suis allé voir M. Benoit Passary.

— Dans quel but ?

— Pour lui... pour lui demander un peu d'argent : il avait été en relation d'affaires avec mon oncle, et je pensais qu'il ne me refuserait pas un peu d'argent... mon oncle m'en donnant si peu...

— Alors, vous êtes allé simplement pour lui emprunter une certaine somme ?

— Oui, c'est tout.

— Et qu'a fait M. Passary ?

— Il a... refusé...

Le magistrat frappa un coup sec sur son bureau.

— Vous mentez : vous n'avez pas voulu emprunter de l'argent à M. Passary, mais vous vous êtes livré à une opération que l'on nomme le chantage : vous avez voulu lui vendre, lui céder des lettres que vous jugiez compromettantes pour lui, lettres que vous aviez dérobées, volées à votre oncle !

Comme Paul restait muet, Baratier poursuivit.

— Justement indigné, cet honnête homme vous flanqua à la porte, hein, est-ce cela ?

L'accusé resta muet un moment ; puis, d'une

voix changée, devenue soudain indifférente, comme si cette affaire ne l'eut plus intéressé, lui fut devenue absolument étrangère.

— C'est tout à fait cela, M. Benoit Passary m'a mis à la porte.

Baratier exultait ; il se tourna vers son greffier, vers l'avocat de Paul, un jeune homme timide et effacé qu'on avait nommé d'office.

— Hein ! qu'est-ce que je vous disais

Puis, s'adressant à Paul.

— Je vous félicite d'entrer dans la voie des aveux ; quelle heure était-il quand vous êtes sorti de chez M. Passary ?

— L'horloge de la gare Saint-Lazare marquait huit heures et demie.

— Qu'avez-vous fait à ce moment?

— Je me suis promené dans Paris jusqu'à minuit, heure à laquelle j'ai repris mon train...

Le visage rose et poupin de Baratier exprima la plus vive colère.

— Nom d'un chien, voilà que vous retombez dans votre système de dénégations stupides... allons, avouez donc la vérité, et qu'on en finisse !

— Je vous ai avoué la vérité et je n'ai rien de plus à vous dire...

Pendant une demi-heure encore, le magistrat eut beau se démener, Paul ne sortit pas de cette explication : « Je suis resté à Paris, j'ai pris le dernier train, ce n'est pas moi qui ai tué mon oncle...

Enfin, lassé, Baratier se tourna vers l'avocat.

— Maître, je ne saurais trop vous recommander d'engager votre client à avouer la vérité, c'est le meilleur moyen qu'il possède de s'attirer l'indulgence des jurés, réfléchissez-y bien !

Saisi d'un subit accès d'éloquence, le jeune maître s'écria.

— M. le Juge d'Instruction, mon client est innocent, et nous saurons bien le prouver au moment voulu !

— C'est bon, gardes, emmenez l'accusé !

Précédé de son avocat et suivi du garde municipal, Paul sortit du cabinet du juge d'Instruction.

Ce qui se passa ensuite fut si rapide que les deux témoins, l'avocat et le municipal n'en gardèrent qu'un souvenir confus.

Le brave militaire se sentit violemment projeté sur le sol ; comme il essayait de se relever, l'avocat vint choir sur lui ; ils furent quelques instants à se dépêtrer l'un de l'autre ; et, quand ils purent enfin se relever, le prisonnier avait disparu.

Poussant une exclamation de rage, le garde municipal se rua, mais, tout de suite, il se heurta à une foule affairée d'avocats, de plaideurs : comment retrouver son homme là-dedans !

Quand tous les gardiens furent alertés, il y avait longtemps que Paul Digoin était sorti du Palais de Justice, le plus tranquillement, le plus naturellemnt du monde, et sans que personne eut songé un seul instant à lui poser la moindre question : il entre et sort tant de monde dans cet immense bâtiment.

Quand il apprit la nouvelle, Marinier ne put s'empêcher d'avoir un sourire amusé : il aimait l'audace et l'esprit de décision, et celui dont venait de faire preuve le jeune homme dénotait un caractère audacieux.

Son fidèle second, Guerlier, qui se trouvait en face de lui, grommela entre ses dents :

— Evidemment, un garçon audacieux, cela n'em-

pêche pas qu'il va falloir lui remettre la main au collet !

Marinier poussa un soupir.

— Hélas oui, et sans la bêtise de ce nigaud de garde, nous serions bien tranquilles, trop tranquilles, même !

Il alluma rêveusement une cigarette.

— A propos, tu sais que Fulbert, le domestique de Benjamin Perloud, l'homme qu'on a retrouvé assassiné, vient de quitter la villa de Saint-Germain ; il prétend que cette maison lui évoque de trop cruels souvenirs.

— Je comprends ça... et où habite-t-il, maintenant ?

— Dans une pension de famille de la rue de Turin : tu ne trouves pas que c'est étrange que tous ceux qui ont eu un rôle à jouer dans cette affaire habitent tout près de la gare Saint-Lazare ?

— Ma foi, répondit Guerlier en bourrant sa pipe avec soin ; pure coïncidence...

Marinier se leva brusquement, prit son chapeau.

— Mon vieux, tu vas te mettre en chasse pour retrouver le petit Paul Digoin ; moi, je vais faire une course vers la rue de Turin.

La pension de famille de la rue de Turin était discrète et tranquille à souhait, et on se l'imaginait très bien habitée par de vieilles gens ayant le bruit et l'animation en horreur.

Un impérieux motif avait poussé Marinier à s'y rendre : si Paul Digoin avait été accusé du meurtre de son oncle, c'était en grande partie sur la déposition de Fulbert, et le jeune homme ne l'ignorait pas.

Déjà, autrefois, il détestait cet homme ; com-

bien il devait le haïr maintenant que, par sa faute, il avait été emprisonné.

— Que ce jeune fou cherche à se venger de Fulbert, cela est possible, pensa Marinier ; il n'ignore pas son adresse, l'autre ayant eu l'imprudence de la lui révéler lors de la confrontation chez le juge d'Instruction...

Le policier frappa à la porte du petit bureau vitré et exhiba sa carte.

— Est-ce que M. Fulbert est chez lui ?

La patronne de la pension de famille, une grosse dame replète, eut un sourire mielleux.

— Oui, monsieur, il est seul dans sa chambre pour l'instant.

— Seul pour l'instant... que voulez-vous dire... est-ce que quelqu'un est venu lui rendre visite aujourd'hui ?

— Oui, un jeune homme est venu tout à l'heure; il n'y a pas un quart d'heure qu'il est sorti.

Marinier se sentit envahi par un funeste pressentiment.

— Comment était ce visiteur ?

— Un jeune homme ; il pouvait avoir vingt-quatre ou vingt-cinq ans, un complet gris clair, une cravate bleue à pois : vous savez un nœud papillon... il était nu-tête...

Le policier serra les poings : nul doute, c'était bien Paul Digoin qui était venu rendre visite à Fulbert, et un drame avait dû se dérouler dans cette chambre...

Marinier monta l'escalier quatre à quatre et frappa énergiquement à la porte de la chambre numéro 14, occupée par Fulbert.

Derrière lui, essoufflée et pesante, montait la patronne, soucieuse de ce qui allait se passer,

Un pas traînant se fit entendre derrière la porte tandis qu'une voix demandait.

— Qui est là ?

Marinier poussa un soupir de soulagement ; Dieu merci, c'était bien la voix de Fulbert, il était donc encore vivant.

— Ouvrez, c'est le commissaire Marinier !

Un verrou fut tiré et l'ancien valet de chambre se montra sur le seuil.

— Entrez, M. le Commissaire.

S'asseyant dans l'unique fauteuil qui garnissait la chambre, Marinier demanda.

— Vous savez que Paul Digoin s'est échappé en sortant du cabinet du juge d'Instruction ?

Fulbert laissa échapper une exclamation ?

— Ah ! ... non, je l'ignorais...

Marinier prit une cigarette et la tapota contre son étui.

— Vraiment dit-il d'un ton ironique ; vous l'ignoriez... et pourriez-vous me dire qui était le visiteur qui est sorti d'ici il y a peut-être un quart d'heure, vingt minutes ?

Un léger tressaillement agita la lèvre de Fulbert.

— Le jeune homme qui est venu me voir tout à l'heure est le neveu de mes amis de Maisons-Laffitte.

— Comment se nomme ce jeune homme ?

— Jacques Miroques...

Marinier alluma sa cigarette.

— Il ne s'appellerait pas plutôt Paul Digoin ?

Fulbert le contempla un moment en silence ; puis, haussant les épaules.

— Pourquoi voulez-vous que Paul Digoin soit venu me rendre visite une fois échappé ; surtout

après ce que j'ai fait contre lui : s'il a été arrêté, c'est bien grâce à moi ; alors, il ne pourrait que me détester, n'est-ce pas ?

Marinier se leva : il était mécontent de cette réponse ambiguë.

— Vous avez raison, dit-il assez sèchement ; si Paul Digoin était venu vous rendre visite, c'eut été pour se venger, et puisque vous n'êtes ni mort, ni blessé, c'est donc que je me suis trompé ; je me suis fié sur témoignage de votre logeuse qui m'avait donné de ce jeune homme un signalement se rapprochant de celui de Paul Digoin.

Fulbert eut un geste de bonne humeur.

— Que voulez-vous, elle aura donné un signalement inexact : vous devez savoir mieux que quiconque combien le témoignage humain est fragile !

Marinier sortit de la pension de famille avec la nette impression que Fulbert, l'énigmatique valet de chambre, s'était moqué de lui.

A peine de retour dans son bureau, un garçon lui remit un pli.

— Un message téléphonique urgent !

Marinier ouvrit le papier et lut.

Ai retrouvé le gîte de Paul Digoin : il habite l'hôtel d'Amérique, rue de Budapest. Je surveille sa porte. Il se trouve actuellement dans sa chambre. Attends vos ordres pour arrestation. Guerlier.

Le policier fronça les sourcils.

— Rue de Budapest, encore une rue qui se trouve tout près de la gare Saint-Lazare... ce brave Guerlier n'a pas été long à retrouver notre oiseau.

Il se leva sans hâte.

— Attends vos ordres pour arrestation... pourvu qu'il ne lui pose pas la main au collet avant mon arrivée...

Il prit un taxi, se fit conduire au coin de la rue de Budapest et de la rue Saint-Lazare.

Devant la porte de l'hôtel d'Amérique, deux hommes bavardaient d'un air indifférent ; Marinier les reconnut, c'étaient Guerlier et un autre inspecteur Zaquer.

Le policier s'approcha d'eux.

— Il est toujours là ?

— Oui, il n'a pas quitté sa chambre, au deuxième étage, la chambre n° 7.

— Très bien, allez m'attendre en haut de la rue, à l'angle formé par les rues de Londres et d'Amsterdam, et ne bougez pas de là.

— Compris ; mais vous, chef ?

— Moi je vais le guetter au coin de la rue Saint-Lazare, sous la voûte ; c'est par là qu'il passera et je le cueillerai !

Guerlier cligna de l'œil.

— Je vois, vous allez lui tendre un joli petit traquenard...

Marinier pénétra dans le bar qui fait l'angle de la rue d'Amsterdam et Saint-Lazare, prit un jeton de téléphone et demanda l'hôtel d'Amérique.

Quand il eut le garçon au bout du fil, il lui demanda.

— S'il vous plaît, voulez-vous avoir l'obligeance de dire au client de la chambre n° 7 que M. Fulbert l'attend au coin de la rue d'Amsterdam et de la rue Saint-Lazare, et qu'il vienne tout de suite ?

— C'est entendu monsieur, je vais lui faire la commission...

Marinier sortit tranquillement ; avec lenteur il but un bock au comptoir, en commanda un autre, bavarda avec le garçon et sortit un bon quart d'heure plus tard.

Puis, paisiblement, il alla retrouver Guerlier et Zaquer.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Nous ne l'avons pas vu, chef.

— C'est bien ce que je pensais : nous allons arrêter chez lui : en route !

A l'hôtel d'Amérique, une déconvenue les attendait : Paul Digoin s'était échappé, il n'y avait pas dix minutes ; en hâte, il avait réglé sa note et était parti, emportant la petite valise qui lui servait d'unique bagage.

— Nom d'un chien ! hurla Guerlier ; il nous a échappé ; tandis que Zaquer liassait échapper un grognement de désappointement.

Marinier fit claquer ses doigts d'un air désinvolte.

— Aucune importance, les gars, nous le *repiquerons* un peu plus tard.

VI

Quatre jours passèrent pendant lesquels Guerlier et Zaquer se mirent activement en chasse : leur amour propre s'était piqué au jeu et ils mettaient un point d'honneur à retrouver Paul Digoin, à lui mettre la main au collet.

Guerlier, surtout, ne dérageait pas.

— Ah ! ce petit coquin nous a roulés comme de vulgaires apprentis ; eh bien, j'y perdrai mon nom, mais il faut que je lui pose cette main-là sur l'épaule !

Quant à Zaquer, assez taciturne de tempérament, il se contenta d'ajouter.

— Si je le vois, il pourra bien dire adieu à la liberté !

Pour Marinier, il ne semblait par attacher à cet événement une importance exagérée, et que Paul Digoin lui eut glissé des doigts paraissait le laisser complètement indifférent.

Le matin du cinquième jour, il se trouvait chez lui en train de se raser tranquillement quand la sonnerie du téléphone retentit.

Il posa son blaireau, et les joues encore toutes barbouillées de savon, décrocha le récepteur.

Au fur et à mesure qu'il écoutait, son visage exprimait la plus vive attention.

Enfin, quand il eut raccroché, il laissa échapper une exclamation.

— Bigre ! si je m'attendais à celle-là !

La nouvelle, en effet, était assez inattendue : Omer Passary avait été blessé d'une balle de revolver par un inconnu, et il se trouvait maintenant à l'hôpital Lariboisière.

Assez nerveusement, Marinier acheva de se raser, très mal, du reste, car il s'écorcha le menton, puis il se rendit à l'hôpital Lariboisière.

L'infirmière-chef qui le reçut le conduisit à l'interne qui avait reçu le blessé, puis au médecin-chef. Ce dernier expliqua.

— La blessure ? pas trop grave : une balle de revolver dans l'épaule gauche, elle a été extraite, l'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

— Est-ce que je pourrais l'interroger ?

— Oui, mais pas trop longuement...

Marinier hésita un moment.

— Est-ce que pendant ses périodes de fièvre, de

délire, il a dit quelque chose, prononcé des mots qui pourraient nous éclairer, aider l'action de la justice ?

Le front du praticien se plissa.

— Non, absolument rien : du reste, malgré sa blessure, le blessé a toujours gardé un admirable sang-froid : on n'aurait certes pas attendu une telle résistance chez un homme pareil.

— Je vous remercie docteur...

Quelques minutes plus tard, Marinier s'asseyait au chevet d'Omer Passary.

Il se souvint de cette soirée où il était allé interroger les deux frères et où seul Benoit, l'autre, lui avait répondu.

Très doucement, il commença.

— M. Passary, je suis venu vous poser quelques questions au sujet de l'attentat dont vous avez été victime ; est-ce que vous pouvez me répondre ?

Les lèvres du blessé s'agitèrent.

— Oui, je vous reconnais : c'est vous qui êtes déjà venu nous voir à la maison, l'autre soir...

— En effet, c'est bien moi : dites-moi, quand avez-vous été attaqué ?

— Hier soir, en rentrant chez moi ; il faisait noir ; j'ai vu une forme sombre, j'ai entendu un coup de feu, puis je ne me souviens plus de rien...

— Vous ne savez donc pas qui a tiré sur vous ?

— Non, je n'ai rien vu.

Marinier prit un temps, assez mal à l'aise dans cette salle qui sentait l'éther, le formol, et dont les murs ripolinés lui déplaisaient.

— Vous ne soupçonnez personne ?

— Non, personne !

Quoique faible, la voix avait sonné avec un accent de conviction.

— Vous n'aviez pas d'ennemis ?

— Je ne m'en connaissais pas...

Encore un silence, rompu seulement par le souffle très faible du blessé ; puis Marinier insista encore :

— Vous ne pouvez rien me dire qui pourrait m'aider à arrêter celui qui vous a attaqué ?

— Non, je ne sais rien...

Déjà, l'infirmière s'avançait, faisant signe au policier que l'entretien devait prendre fin, que le blessé avait besoin de repos.

Alors, à ce moment, les doigts d'Omer Passary s'agitèrent sur sa couverture, faisant signe qu'il voulait parler.

— Et surtout, dites bien que je ne veux pas... que je ne veux pas que cette affaire ait de suite, que je me refuse à porter plainte...

— J'en prends note, reprit l'inspecteur, qui s'éloigna d'un air rêveur.

VII

L'enquête au sujet de l'attentat dont Omer Passary avait été victime n'avait rien donné.

Ce fut en bas de la rue du Rocher, déserte à cette heure-là — onze heures du soir — que Benoît avait été blessé.

Il revenait d'un cinéma des boulevards et avait pour son malheur décidé de rentrer à pied, au lieu de prendre un taxi comme il le faisait habituellement.

Ce furent des passants qui le découvrirent environ vingt minutes plus tard, ayant perdu con-

naissance, mais étant parvenu néanmoins jusqu'à la porte de son domicile.

Là, ses forces l'avaient abandonné, et son doigt n'avait pu atteindre le bouton de la sonnette.

Nul n'avait rien vu, rien entendu ; la rue du Rocher n'est éclairée par aucune boutique et les passants y sont très rares ; le coup de feu avait très bien pu être confondu avec l'éclatement d'un pneu ou l'échappée brutale des gaz d'un moteur.

Dans son bureau, Marinier, agité et nerveux, allait et venait, comme un fauve en cage : décidément, cette affaire se présentait mal, il piétinait littéralement sur place.

Les journaux, après le ton déclamatoire, avait adopté la note ironique, et on lisait tous les jours des notes dans le genre de celle-ci :

« *Décidément, l'affaire de Saint-Germain semble vouloir être enterrée, et pourtant, il s'agit d'un crime...*

« *Pour une fois que la police tenait une occasion — ou un présumé — assassin, elle le laisse échapper : est-ce parce qu'il s'agit du propre neveu de la victime ?* »

Une autre feuille, certainement mieux avisée — et Marinier se demandait où elle avait obtenu ses renseignements — insinuait :

« *Un certain M. Omer Passary a été retrouvé blessé d'une balle de revolver, rue du Rocher, à deux pas de son domicile ; or, chose curieuse, cet homme qui vivait seul avec son frère Benoît Passary avait été en relations d'affaires avec Benjamin Perlud, l'assassiné de Saint-Germain.*

« *Faut-il voir là la suite d'une série de meurtres ?*

« *N'oublions pas que l'accusé — le propre ne-*

veu de la victime — s'est échappé dans les conditions que nous avons contées à nos lecteurs, et qu'il est toujours en liberté.

« Et nous posons la question : « A quand la troisième victime, le troisième meurtre ? »

Nerveusement, Marinier froissa les feuilles et les jeta sur le parquet.

— Ces journalistes, je voudrais bien les voir à ma place !

Il en était là de ses réflexions quand on frappa un coup timide et que la porte s'entrebâilla, laissant passer la face solennelle du garçon de bureau.

— M. Marinier, un visiteur...

— Son nom ?

Le garçon de bureau tendit une fiche.

— M. Benoît Passary, qu'il a dit...

Le policier tressaillit ; puis, aussitôt, très maître de lui.

— C'est bon, dites-lui d'entrer...

Benoît Passary entra.

Il sembla à Marinier qu'il était encore plus grand que la dernière fois qu'il l'avait vu ; plus grand, plus maigre, plus solennel, plus vieux ; plus vieux surtout.

L'œil semblait plus cave, le teint plus blême, la démarche moins assurée.

Le policier lui désigna aimablement un siège.

— M. Passary, je vous en prie, asseyez-vous ; que puis-je faire pour votre service ?

Benoît Passary obéit et jeta autour de lui des regards circonspects, comme s'il eut eu craint d'être écouté, épié, puis il commença d'une voix hésitante.

— M. le Commissaire, vous savez de quel atten-

tat mon frère a été victime ?

— Certes oui, et je suis même heureux de votre visite ; auriez-vous quelque idée sur la personnalité de l'agresseur ?

Les mains de Benoît Passary, posées à plat sur ses genoux, se mirent à trembler légèrement.

— Non, M. le commissaire, aussi ce n'est pas au sujet de mon frère que je suis venu vous voir, mais pour moi-même...

Pour vous-même... Veuillez vous expliquer je vous prie...

— Eh bien voilà ; l'homme qui a tiré sur mon frère l'a raté de bien peu ; et j'ai peur, j'ai peur... que la même chose ne m'arrive.

Marinier garda un moment le silence, contemplant cette figure contractée par la peur, et au milieu de laquelle les yeux semblaient deux petites pierres troubles.

— Vous avez peur que celui qui a essayé de tuer votre frère ne réitère son coup sur vous, c'est bien cela, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est cela.

— Pourtant, votre frère m'a affirmé ne rien connaître de son agresseur, il a même refusé de porter plainte : est-ce que vous en sauriez plus que lui, par hasard ?

Benoît Passary leva des yeux implorants.

— C'est que... peut-être, mon frère a-t-il craint de parler...

Toujours aussi maître de lui, mais affectant une vive colère, afin de mieux impressionner son interlocuteur, Marinier frappa violemment sur la table.

— Ecoutez, je n'ai pas de temps à perdre ; ou vous me dites ce que vous aurez à me dire, ou

bien je ne vous retiens plus : choisissez !

Benoit Passary leva la main, en signe d'apaisement.

— Eh bien, je vais tout vous dire...

— Ce n'est pas trop tôt : je vous écoute.

D'une voix neutre, lointaine, son interlocuteur commença.

— Eh bien voilà ; depuis le soir où le jeune Paul Digoin, l'assassin de son oncle — ce malheureux Perloud — était venu nous rendre visite, nous n'étions pas tranquilles, mon frère et moi : peut-on l'être quand une jeune crapule, étant venue pour faire du chantage, nous quitte avec des menaces à la bouche ?

Sur un acquiescement muet du policier, il reprit :

— Nous n'avons commencé à respirer que le jour où il fut arrêté... Mais quel désarroi en apprenant qu'il avait réussi à s'échapper : c'était de nouveau le danger qui flottait au-dessus de nos têtes.

Il eut un geste accablé.

— Et je ne me suis pas trompé : mon frère a été grièvement blessé et n'a échappé à la mort que par miracle.

— Alors, selon vous, ce serait Paul Digoin qui aurait tenté de tuer votre frère Omer ?

— Oui, c'est lui.

— Et pourquoi aurait-il fait cela ?

— Que sais-je, moi, par dépit, par vengeance ; il n'avait pas réussi dans son projet de nous vendre ces lettres — auxquelles il attachait un intérêt exagéré — et c'est pourquoi il a tiré sur mon frère... en attendant de tirer aussi sur moi.

Machinalement, Marinier tira une cigarette de

son étui et l'alluma.

— Votre frère s'était donc opposé aussi violemment que vous sur l'achat de ces lettres ?

— Oui, avec la même force.

— C'est-à-dire qu'il assistait aussi à cet entretien, de sorte que le jeune Paul Degoin avait autant de raisons de le haïr que vous-même ?

Les yeux fixés à terre, Passary répondit.

— Exactement les mêmes raisons.

Marinier lança vers le plafond une bouffée de fumée, la regarda se dissiper, puis, d'un air dégagé, il demanda :

— Quand Paul Digoin est venu vous proposer ce marché, avait-il les lettres sur lui ?

Benoît Passary leva la tête.

— Non, il ne les avait pas, il a bien pris soin de nous en avertir.

— C'était plus prudent, en effet... selon vous, où les avait-il laissées ?

Le vieil homme eut un geste vague.

— Je n'en sais rien... sans doute à Saint-Germain, cachées quelque part chez son oncle...

Rêveusement, Marinier laissa tomber.

— En tout cas, elles n'y sont plus : nous les aurions retrouvées lors de la perquisition opérée dans la villa, et rien de semblable n'a été découvert : j'ai eu tous les papiers en main.

Benoît Passary se leva.

— C'est donc que cette jeune crapule aura caché ces lettres ailleurs.

Il se dirigea d'un pas lourd vers la porte.

— En tout cas, ma vie est menacée, et je voudrais bien être protégé.

Le policier l'accompagna jusqu'à la porte et le rassura.

— Dès aujourd'hui, un inspecteur veillera à votre sécurité ; pour votre part, ne commettez aucune imprudence, et ne sortez que quand vous ne pourrez vraiment pas faire autrement.

— C'est entendu, vous pourrez compter sur moi.

Il tendit une main molle et, de son pas lassé, sortit du bureau.

Une fois seul, Marinier se laissa retomber sur son fauteuil, alluma une autre cigarette et, tranquillement regarda les volutes bleues monter vers le plafond noirci.

Au bout d'une demi-heure de cet exercice qui était un repos, le policier se leva, prit son chapeau et sortit.

Un moment plus tard, il sonnait chez Mme Dumarre, la voisine de Passary qui lui avait fourni une si intéressante piste.

C'était une petite femme au visage de souris, à l'œil futé, vive et nerveuse comme du vif argent.

Elle reçut le policier avec un sentiment de méfiance qui s'effaça bien vite quand il l'eut assurée de sa discrétion la plus absolue.

— Madame, commença-t-il, je désirerais vous poser quelques questions au sujet de ce que vous avez pu saisir de l'entretien de l'autre jour entre M. Passary et son visiteur, Paul Digoin.

— Celui qui a assassiné son oncle ?

— Oui, lui-même.

Mme Dumarre agita sa tête fureteuse aux cheveux gris.

— Je ne demande qu'à aider la justice de mon mieux... pourvu que je ne sois pas mêlée à cette affaire.

— Vous n'y serez pas mêlée, je vous le pro-

mets : donc, le soir où Paul Digoin est venu, racontez-moi ce qui s'est passé.

— C'est bien simple : le jeune homme a sonné et c'est M. Benoît qui est venu lui ouvrir ; j'ai reconnu sa voix ; il a dit : « Tiens, vous ici, que voulez-vous donc... » puis la porte s'est refermée.

— Bien, et ensuite ?

— Je n'ai plus rien entendu, pour sûr, sauf M. Omer qui est sorti environ un quart d'heure plus tard ; puis après, j'ai entendu la porte s'ouvrir et la voix de M. Benoît qui criait : « Fichez-moi le camp et tâchez de ne plus remettre les pieds ici ! » ou quelque chose de semblable, comme je vous l'ai du reste écrit dans ma lettre.

— Que s'est-il passé après ?

— Ma foi, rien de plus : au bout d'une demi-heure, je suis allée me coucher, et je n'ai plus rien entendu.

Marinier se leva et tendit la main à son interlocutrice.

— Madame, je vous remercie de vos renseignements, ils m'ont été extrêmement précieux.

Elle le regarda de ses yeux étonnamment vifs.

— Dites-moi, Monsieur, le jeune gredin qui a fait le coup, est-ce qu'on va bientôt l'arrêter ?

— Mais bien sûr, Madame.

— Parce que vous savez, j'ai peur qu'il ne revienne ici, qu'il tue M. Benoît comme il a déjà essayé de le faire pour M. Omer, et qu'il essaie aussi de m'assassiner... j'ai peur.

Marinier la rassura, comme on rassure une petite fille qui a peur dans le noir.

— Vous n'avez rien à craindre : Paul Digoin ne reviendra pas et puis, nous allons bientôt l'arrêter.

Tout en descendant l'escalier, Marinier mâchonnait entre ses dents :

— Pourquoi cette brave femme a-t-elle peur aussi de ce gredin ? Le connaissait-elle mieux que par les journaux ?

VIII

Marinier rentra à pied, bien tranquillement, en bon bourgeois oisif qui a du temps à tuer.

Il avait acheté un bon cigare — un havane — luxe qu'il se permettait de temps en temps quand il était de bonne humeur et que tout marchait selon ses désirs.

En arrivant à son bureau, il y trouva Zaquer. Le visage de l'inspecteur était radieux, et comme un enfant qui vient de recevoir un prix d'excellence, il se trémoussait sur sa chaise.

Marinier, qui n'avait pas été sans remarquer son air d'intense publication, lui demanda cependant d'un air distrait.

— Alors, Zaquer, quoi de nouveau ?

L'autre cligna de l'œil.

— Bonne nouvelle, chef ?

— Ah ! et quelle bonne nouvelle ?

— Nous avons réussi, Guerlier et moi...

Marinier lança une bouffée de fumée odorante et bleue.

— Qu'avez-vous réussi ?

— Mais à lui remettre la main au collet, au petit Paul Digoin ?

— Ah !

Cette exclamation avait été lancée d'un ton si indifférent que le brave inspecteur n'en put croire ses oreilles, et pensant que son chef avait mal entendu, il répéta :

— Je dis que l'assassin de Saint-Germain, Paul Digoin, a été arrêté, nous lui avons mis la main au collet aujourdhui même : il n'avait plus un rond et travaillait à décharger des péniches : oh ! ça n'a pas été long : hop là, et il était embarqué !

Marinier aspira avec volupté sur son cigare.

— Aucune importance !

Zaquer se leva, toute sa joie l'ayant abandonné d'un seul coup.

— Comment, pas d'importance, chef ? Nous avons mis la main sur cette jeune crapule qui avait si bien réussi à nous échapper l'autre jour et ça ne semble pas vous faire plaisir ?

— Si, mon vieux Zaquer, je vais du reste aller lui poser quelques questions.

Paul Digoin, quand il entra, lui lança un regard de bête traquée.

— Vous m'avez eu, hein ! essaya-t-il de goguenarder.

Marinier s'assit en face de lui et lui offrit une cigarette.

— Allons, mon garçon, maintenant il est l'heure de se mettre à table ; êtes-vous disposé à me répondre franchement ?

— Ça dépendra du genre de questions que vous me poserez !

Le policier tendit du feu à son prisonnier.

— C'est vous qui avez tiré sur Omer Passary ?

— Oui, et je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas l'avoir tué !

Marinier eut un sourire ambigu.

— Vous devriez au contraire vous féliciter de ne l'avoir que blessé : c'est toujours ennuyeux d'avoir un meurtre sur la conscience.

— Vous croyez ?

Paul Digoin gouaillait, maintenant ; il semblait très a son aise. Marinier reprit :

— Je ne vous demanderai pas pourquoi vous avez essayé de tuer ce pauvre homme, pour la bonne raison que je le sais.

De surprise, Paul Digoin laissa tomber sa cigarette.

— Ah baste ! vous le savez ?

— Evidemment, ne vous avait-il pas refusé de l'argent, si peu d'argent cependant ?

Paul Digoin avait ramassé sa cigarette. Il en tira rapidement quelques bouffées, puis, après avoir regardé le policier bien en face, éclata de rire.

— C'est exact, je lui ai tiré dessus parce qu'il m'avait refusé de l'argent et pas pour autre chose !

Marinier se leva, contempla avec regret son cigare qui atteignait à sa fin, puis, s'adressant à Guerlier qui avait assisté à cet entretien.

— Fais-le reconduire dans sa cellule et qu'on lui fiche la paix jusqu'à mon retour, c'est bien entendu ?

— Oui chef ; mais pourtant nous aurions pu peut-être... lui poser encore certaines questions.

— Non ! je m'y oppose formellement, je veux qu'on le laisse tranquille jusqu'à mon retour !

Sans écouter la réponse, mais certain que ses ordres seraient exécutés, Marinier sortit.

Il faisait beau, un clair soleil faisait miroiter la Seine au cours paisible, et le policier s'amusa un moment à contempler un remorqueur qui descendait le courant.

Puis, il héla un taxi.

— A l'hôpital Lariboissière.

Cette fois, ce fut le médecin-chef qui le reçut directement.

— Docteur, comment va notre blessé ?

— Aussi bien que possible, il y a chez cet homme une réserve d'énergie que l'on ne soupçonnerait jamais à son allure : dans peu de temps, il pourra être transporté chez lui comme il en a manifesté le désir.

— Est-ce que son frère est venu lui rendre visite ?

— Ma foi oui, je crois bien qu'il vient tous les jours, et peut-être même est-il encore là.

Il appela une infirmière.

— Mademoiselle, est-ce qu'il y a eu des visites au lit 24 de la salle Devergie ?

— Oui docteur, son frère, mais il est déjà parti.

Marinier se leva.

— Docteur, je vous remercie, je vais aller poser quelques questions à notre blessé.

En l'apercevant, Omer Passary eut dans les yeux une lueur vite éteinte.

— Bonjour, M. le commissaire.

Marinier s'assit sur la chaise de fer peinte en blanc qui se trouvait à la tête du lit.

— M. Passary, je voudrais vous poser quelques questions sans grand intérêt, certes, mais qui ne pourront que m'aider dans mon enquête, enquête relative à l'assassinat de Benjamin Perlond, bien entendu, car au sujet de l'attentat dont vous avez été victime, il n'en est plus question, puisque vous n'avez pas porté plainte.

D'une voix un peu plus forte que lors de sa dernière visite, Omer Passary répondit.

— Je suis prêt à répondre à toutes vos ques-

tions, mais j'ai bien peur qu'elles ne vous apportent aucun renseignement nouveau.

— Sait-on jamais : du plus léger indice peut parfois jaillir la lumière... Donc, je commence : vers quelle heure est venu vous rendre visite Paul Digoin le soir où fut assassiné son oncle ?

— Comme je vous l'ai déjà dit, à huit heures moins le quart.

— Et à quelle heure est-il sorti ?

— Mon frère l'a mis à la porte à huit heures et quart : il y avait une demi-heure que cet entretien durait et il en avait assez.

— Je le comprends facilement : et vous, qu'avez-vous fait à ce moment ?

Omer Passary eut une grimace de douleur. Il s'en excusa aussitôt.

— Quelquefois ma blessure me fait souffrir, c'est comme une sorte de douleur fulgurante... Je vous demande pardon, je n'ai pas bien entendu votre question : vous me demandiez ?

— Qu'avez-vous fait au moment où votre frère a mis Paul Digoin à la porte ?

— Je me suis levé pour lui prêter main forte, mais je n'ai pas eu à intervenir, ce jeune voyou ne pesait pas lourd dans les mains de mon frère qui est très robuste ; d'ailleurs, il faut avouer qu'il n'opposa aucune résistance.

— De cette façon, conclut Marinier, vous avez assisté à tout l'entretien ?

Une seconde grimace tordit le visage du blessé qui laissa échapper un gémissement de douleur.

— Oh ! cette sale blessure...

Puis, d'une voix plus calme.

— Oui, je n'ai pas bougé de cette pièce ; je laissais mon frère discuter avec ce jeune vaurien ;

il est plus qualifié que moi pour prendre la parole et s'explique beaucoup plus facilement que moi.

Marinier se leva, et, touchant le bout des doigts du blessé.

— Je vous remercie de vos réponses, et je vous souhaite une prompte guérison.

— Merci beaucoup, M. le Commissaire.

Marinier s'éloignait. Déjà sa main touchait le bouton de la porte, quand il fit demi-tour, comme s'il avait oublié quelque chose d'important.

— A propos, je ne pensais pas à vous le dire : le jeune Paul Digoin qui avait réussi à s'échapper a été arrêté ce matin.

Les traits du blessé gardèrent leur calme, seuls ses yeux brillèrent d'une furtive lueur.

— Ah ! on l'a arrêté de nouveau ? Eh bien, tant mieux, c'était un danger public que de savoir ce jeune gredin en liberté !

Marinier sortit, pénétra dans la loge du concierge de l'hôpital, exhiba sa carte.

— Pourrais-je disposer de votre téléphone pendant un instant ?

— A votre disposition...

Quelques instants plus tard, Marinier avait l'inspecteur Guerlier au bout du fil.

Il eut un assez long entretien avec lui.

— Tu m'as bien compris, n'est-ce pas ?

— Oui chef, mais ce que vous me dites là ne laisse pas de me surprendre.

— Va, ne t'inquiète pas et garde ta surprise pour plus tard ; suis bien mes ordres et tout marchera à souhait.

— C'est entendu, chef !

Le policier se dirigea vers le plus proche bureau de tabac, boulevard Magenta et se choisit

un superbe havane qu'il alluma avec un plaisir évident.

En lançant la première bouffée bleue, il murmura :

— Allons, décidément, tout va bien aujourd'hui, c'est la journée des cigares.

Et il fit signe à un taxi qui passait.

— Conduisez-moi à la gare Saint-Lazare !

.....

Vingt minutes plus tard, l'inspecteur qui avait été chargé de la garde de Benoit Passary faisait les cents pas devant le n° 3 bis de la rue du Rocher.

Un homme montait la rue en lisant son journal ; il était tellement absorbé dans sa lecture qu'il ne vit pas le policier et le heurta assez rudement.

Ce dernier, nommé Compère, lâcha une exclamation de colère.

— Dites donc, vous ne pourriez pas faire attention où vous allez ; ma parole, vous vous croyez dans votre salon de lecture.

L'autre s'excusa fort poliment, souleva son chapeau melon.

— Je vous demande pardon ; j'étais tellement absorbé par ma lecture, veuillez mexcuser, je vous prie.

Puis il continua son chemin, après avoir pris soin de plier son journal qu'il mit dans sa poche.

L'inspecteur Compère, sans plus se soucier de lui, descendit quelques pas, puis, ayant ouvert un morceau de papier qu'il tenait dans le creux de sa main, le lut.

— Bon, grogna-t-il, voici une corvée de terminée.

Il pénétra au 3 bis, sonna à la porte de l'appartement occupé par Passary.

Ce fut Benoît qui vint lui ouvrir. Il reconnut tout de suite l'inspecteur chargé de sa défense.

— Bonjour mon ami, qu'y a-t-il pour votre service ?

L'inspecteur Compère prit sa figure la plus réjouie pour annoncer :

— Il y a, Monsieur, que je viens vous annoncer une bonne nouvelle.

Les yeux de Benoît Passary se mirent à briller d'étrange façon.

— Quelle bonne nouvelle, mon ami ?

— Eh bien, expliqua Compère en se dandinant à la façon d'un ours savant, il y a que vous allez pouvoir respirer en paix.

— Respirer en paix, que voulez-vous dire ?

— Le voyou qui a tiré sur votre frère ne pourra plus vous faire de mal : il a été arrêté aujourd'hui même.

Benoît Passary dût s'appuyer sur un meuble tant son émotion était grande.

— Paul Digoin arrêté ?

— Oui, on n'a pas été long à lui mettre la main au collet, comme vous voyez...

Toujours se dandidant, Compère reprit.

— Alors, je suis chargé de vous dire que vous êtes libre d'aller et venir tranquillement, que vous n'avez plus rien à craindre, et que moi, j'ai cessé ma surveillance ; je vais rappliquer dare-dare à la maison car j'ai la bourgeoise qui m'attend.

Benoît Passary le retint, lui posant sa main sur l'épaule.

— Vous dites que Paul Digoin a été arrêté aujourd'hui ?

— Oui, ce sont mes collègues Guerlier et Zaquer qui l'ont « piqué » !

— Et qu'a-t-il dit ?

— Vous ne savez pas s'il a fait des aveux, s'il a reconnu que c'était bien lui qui avait assassiné ce pauvre M. Perloud ?

— Non, je manque de détails.

— Pourtant, on a dû l'interroger... lui poser des questions.

Compère eut un sourire qui en disait long.

— Certainement que les copains s'en sont chargé, mais j'ignore tout de ce qui s'est passé.

Il salua d'un signe de tête.

— Allons, adieu Monsieur.

Une fois dans la rue, Compère se dirigea vers un petit bar qui se trouvait un peu plus bas. Debout devant le comptoir, l'homme au journal qui l'avait bousculé tout à l'heure semblait attendre.

Sans paraître s'étonner de sa présence, l'inspecteur se dirigea vers lui.

— C'est fait, dit-il.

L'homme au journal jeta une pièce de monnaie sur le comptoir.

— Qu'a-t-il dit ?

— Pas grand'chose : il m'a simplement demandé si l'on avait interrogé Paul Digoin, et ce qu'il avait répondu ; alors, j'ai dit que je n'en savais absolument rien.

— C'est tout ?

— C'est tout, chef !

— Alors, tu peux disposer : file d'ici le plus rapidement possible qu'on ne te revoie plus.

L'inspecteur Compère disparu, Marinier acheva son bock.

— Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre...

IX

Une demi-heure plus tard, un vieux monsieur qui devait souffrir d'une forte rage de dent, car il avait le visage enveloppé d'un épais bandeau et le cou entouré d'un cache-nez qui lui masquait la bouche, sortait du 3 bis de la rue du Rocher.

Après un regard à gauche et à droite, il se mit en marche rapidement, se dirigeant vers l'Opéra, en portant une petite valise à la main.

Rue Scribe, il entra dans une agence de voyage dont il sortit un quart d'heure plus tard.

Là encore il regarda autour de lui comme s'il eut craint d'être épié ; puis, sans doute satisfait, il monta dans un taxi.

— Conduisez-moi à l'aérodrome du Bourget.

Environ quarante minutes plus tard, son taxi le déposait devant le vaste champ d'aviation.

Là-haut, dans le ciel, un avion tournait, cherchant la direction du vent avant de se poser sur le sol. Devant l'entrée, des cars, des autos attendaient.

L'inconnu pénétra dans le bâtiment de la gare aérienne.

— L'avion pour Lisbonne, s'il vous plaît ?

— Par ici, Monsieur.

Au guichet, il exhiba son billet, son passeport, qui furent examinés rapidement par un employé distrait.

— Votre avion part dans un quart d'heure.

— Bon, merci.

L'homme pénétra sur le terrain et aperçut l'avion qui allait l'emmener vers la capitale du Portugal. Il poussa un soupir de soulagement.

— Ouf ! Tout s'est bien passé...

Au moment où il allait escalader le petit escalier mobile qui accédait à l'avion, une main se posa sur son épaule.

— Comment, M. Passary, vous nous quittez ?

Benoît Passary devint blême comme un mort.

— Mais... je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Moi, je le sais très bien : allons, suivez-moi sans opposer de résistance, cela vaudra mieux pour vous !

— Permettez, une affaire urgente m'appelle. Je reviens dans quelques jours...

— Suivez-moi, coupa court son interlocuteur.

Encadré par Marinier et Guerlier et suivi par Zaquer, Benoît obéit, et il était tellement abattu que les deux inspecteurs durent le soutenir pour le faire monter dans la voiture qui attendait dehors.

En route, Marinier ordonna d'une voix brève.

— Enlevez votre bandeau, il doit vous tenir terriblement chaud et il vous empêcherait de répondre à mes questions.

En silence, Benoît Passary obéit.

Placé entre ses deux gardiens, avec Marinier en face de lui, il offrait un pitoyable et répugnant spectacle, tant sa veulerie faisait horreur.

Marinier poursuivit, toujours aussi impératif.

— Allons, raconte-nous comment cela s'est passé, et vite, nous n'avons pas de temps à perdre.

Le vieillard jeta autour de lui des regards de bête traquée ; puis se décida soudain.

— Ce n'est pas moi qui ai tué Perloud ; ce n'est pas moi, je vous le jure, c'est mon frère Omer !

— Je le sais, continue !

Le taxi roulait à travers la banlieue sale et

sinistre, avec ses laides maisons, ses usines, aux murs souillés, ses rues tristes malgré l'éclatant soleil de juillet.

Benoît Passary, la tête ballotant à chaque cahot, poursuivit d'une voix tour à tour rapide ou lente, avec de brusques silences, des gargouillis qui s'étranglaient dans sa gorge.

— Nous avions été, mon frère et moi, en relations d'affaires avec cette vieille crapule de Benjamin Perloud et il possédait des documents compromettants : six lettres qui auraient pu... qui auraient pu...

— Vous amener sur les bancs de la correctionnelle si elles avaient été publiées, n'est-ce pas ?

Marinier eut un sourire amusé.

— Paul Digoin m'a dit où il avait caché ces lettres, et je les ai là, dans ma poche... mais continuez donc, cette conversation est on ne peut plus instructive.

Benoît Passary poursuivit.

— Nous étions obligés de verser une pension à Perloud, moyennant quoi, il gardait le silence : jamais il ne voulut nous vendre ces lettres, quelque prix que nous en eussions offert.

— Alors pourquoi avez-vous refusé de les acheter au neveu quand il vous les a offertes ?

— Nous avons craint un piège, Omer et moi ; nous voulions voir les lettres avant de donner l'argent, et le jeune homme ne les avait pas sur lui...

Marinier haussa les épaules.

— Pas si bête, le petit ; il se doutait bien qu'une fois les lettres en votre possession, il aurait pu dire adieu à son argent. Mais continuez !

Une lueur passa dans les yeux de Passary qui

fit comprendre au policier qu'il ne s'était pas trompé. Le vieillard reprit.

— Du reste, quand mon frère sut que Paul n'avait pas les lettres sur lui, il me souffla à l'oreille : « Amuse-le pendant vingt minutes, je vais aller les chercher... »

Un silence pesa que Marinier rompit.

— Et quand votre frère revint, il avait tué Benjamin Perloud, mais il n'avait toujours pas les lettres ?

— C'est cela... mais à partir de ce moment, les lettres passèrent au second plan ; il n'existait plus qu'une chose, ne pas être accusés du crime de Saint-Germain.

— Et c'est pourquoi vous avez, ou plutôt vous auriez laissé un innocent être condamné à votre place ?

Passary laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

— C'est Omer qui a tout machiné, c'est lui qui commandait... moi... j'avais peur de lui...

Marinier lui lança un regard de suprême mépris.

— Tenez, vous êtes encore plus méprisable que lui !

Le taxi s'arrêta devant la porte rébarbative de la Conciergerie.

— Nous sommes arrivés, dit Marinier ; il ne nous reste plus maintenant qu'à aller chercher l'autre !

***

Marinier se tenait assis devant Paul Digoin.

— Eh bien, mon garçon, vous vous êtes mis dans de bien vilains draps.

Paul Digoin souriait.

— De bien vilains draps, lesquels, M. le Commissaire ?

— Eh, mon Dieu, vous avez été accusé d'avoir commis un vilain crime : l'assassinat de votre oncle...

— Vous savez bien que j'en suis innocent...

— Je le sais fichtre mieux que quiconque puisque vous voici libre, mais vous êtes quand même accusé de menaces de chantage.

Le jeune homme fit claquer ses doigts d'un geste désinvolte.

— Oh ! chantage envers un assassin... Et à propos... et Omer Passary ?

— Il se rétablit : il sera assez fort pour être questionné par le juge d'instruction.

Paul Digoin laissa échapper un soupir.

— Ce bon M. Baratier, m'a-t-il assez cru coupable.

Puis, se laissant aller à ses souvenirs.

— Mon oncle, que j'aimais bien malgré tout, me rendait la vie impossible : toujours des menaces, des défenses : ne fais pas ceci, ne fais pas cela ; sois honnête, il n'y a que ça de vrai dans la vie, l'honnêteté...

« Tout cela allait très bien jusqu'au jour où je me suis aperçu que mon oncle, qui était aussi mon tuteur, non seulement vivait d'anciens chantages, mais encore ne me donnait pas l'argent qui me revenait : cinquante francs par ci, par là, comme une aumône, alors que j'avais les légitimes désirs de mon âge.

« Un jour, j'appris par hasard, l'existence des lettres des frères Passary, et je résolus de me faire un peu d'argent : je dérobai les lettres et je

les enfermai dans une boîte en fer que je cachai au fond du jardin.

« Puis je prétextais cette soirée au théâtre : je pris le train pour Paris, j'allais voir les frères Passary ; Benoît me mit à la porte mais auparavant, Omer s'était éclipsé : ce ne fut que plus tard que je compris ce qu'il était allé faire : tuer mon oncle pour récupérer les lettres : il ne réussit qu'à moitié, car si mon oncle fut tué, il ne trouva pas les lettres et dut revenir les mains vides.

« Fulbert — ce brave type — me chargea d'abord : il me croyait coupable ; mais quand j'allai le trouver, après mon évasion, il me crut et m'aida de son mieux, c'est lui qui alla chercher les lettres et vous les fit parvenir.

— Vous avez été très chic de me laisser m'échapper de l'hôtel de la rue de Budapest.

Marinier lui rendit sa poignée de main.

— Mais non, je savais déjà à ce moment que vous étiez innocent, mais il fallait que le coupable se dévoilât de lui-même, ce qu'il fit en me laissant savoir qu'il s'était absenté au cours de notre conversation : on l'avait vu sortir de chez lui, et...

Le téléphone retentit. Après avoir raccroché, Marinier déclara :

— Ça y est, Omer Passary a avoué, c'est lui l'assassin... tout est terminé...

Paul Digoin se leva.

— Il faudra tout de même que j'aille un soir au théâtre de l'Atelier, pour me préparer un alibi... pour plus tard...

FIN

Pour paraître prochainement :

L'Affaire Yousouf

par J.-P. BESSON

CHAPITRE PREMIER

— Combien ce petit vase ?

— Cent cinquante francs, monsieur.

— Beaucoup trop cher, merci.

Le client remit l'objet à sa place et s'éloigna. Mme Samson poussa un soupir de découragement : décidément les affaires s'annonçaient mal et la foire à la ferraille, tous frais déduits, s'avèrerait cette année comme un véritable fiasco. Finis les beaux bénéfices d'antan! Depuis la veille de Pâques qu'on avait installé boutique au prix de combien de peine et d'efforts, il ne s'était pas présenté quatre acheteurs sérieux et seules de loin en loin quelques bricoles dégarnissaient l'étalage. Vingt ans que la brave femme travaillait dans le métier et jamais un tel désastre à enregistrer ! « Eh oui, pensa-t-elle résignée, les gens n'ont pas le sou, le terme approche, ensuite viendront les impôts et, pour comble de malheur, le coût de la vie augmente sans cesse ! Que faire à cela ?

La Collection « SPHINX »

est éditée par la

Société Française d'Editions et de Publications Illustrées

142, Rue Montmartre, Paris (2e)

Imprimerie S.P.I. 27, rue Nicolo - Paris.

UN MEURTRE BIZARRE

Roman Policier

Collection SPHINX